



12 rue carriérasse
34560 Montbazin
Mjc.montbazin@gmail.com
<http://mjc.montbazin.com>

M J C MONTBAZIN

Procès verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 26 novembre 2022 à 10h. salle Occitanie Montbazin

Conformément aux dispositions des statuts

Ouverture de séance : 10h.

Présents : 17 membres de la M.J.C. 1 représentant de la mairie.

Représentés par procuration : 2 membres. Total des votants : 17.

Absents excusés : Daniel Jean-Pierre, directeur de la F.R.M.J.C. ; Christine Azevedo Coste, Philippe Braquart.

Ouverture de la séance

Sont désignés : le président de l'assemblée générale : Cyril Goussakowsky, ainsi que le secrétaire de séance : Yvon Stubert.

Des remerciements sont adressés aux présents par le responsable légal : les membres de l'association, Paul Amouroux, conseiller municipal représentant M. le maire ainsi que la maire adjointe à la vie associative, les membres du conseil associatif.

Procès verbal de la précédente A.G.O. (27/11/2021)

Adopté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activité

Présenté par Cyril Goussakowsky, responsable légal, adopté à l'unanimité. P.J. 1 (intégrée à ce document).

Compte de résultat 2021/2022

présenté et détaillé par Y. Stubert, adopté à l'unanimité. P.J. 2 (intégrée à ce document).

Budget 202/2023

Présenté et expliqué par Y. Stubert, adopté à l'unanimité. P.J. 3 (intégrée à ce document).
A noter : un oubli d'affectation de dépense (« revenus des activités annexes, concerts ») est immédiatement ajouté et l'équilibre « recettes/dépenses » adapté.

Election des membres du collège associatif

Rappel statutaire de la procédure électorale.

Candidats (renouvellement) : Patrick Arson, Philippe Braquart, Jean-Pierre Chambert.

Candidates cooptées lors du conseil associatif du 14 septembre 2022 : Maryse Dumas et Valérie Jespierre.

Pas d'autre candidature.

Candidates et candidats sont élus à l'unanimité. P.J. 4 (intégrée à ce document).

Montant de l'adhésion 2023/2024

Depuis la mise en service de l'euro en début de siècle, le montant de l'adhésion fixé à 15€ n'a jamais été modifié. Explications sur la relation complexe entre l'adhésion et les cotisations, sur la politique sociale du choix pérenne et de la politique familiale. Deux intervenants proposent une augmentation ou une modulation du tarif famille. Les échanges épuisés, la somme de 15€ est proposée à la reconduction.

Le montant de l'adhésion à 15€ est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

La F.R.M.J.C. Y. Stubert informe sur les A.G. de la fédération régionale se tenant samedi 3 décembre, la fusion de deux entités régionales formant désormais la Fédération Régionale des MJC Occitanie Méditerranée. Il rappelle l'importance du réseau, des nombreux services proposés aux maisons (mais que nous n'utilisons pas, à l'exception de l'information juridique, par manque de disponibilité des bénévoles).

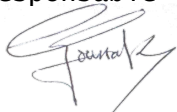
Des explications sont données au sujet de la cotisation fédérale et de la décision du conseil associatif en date du 7 novembre 2022 de verser une cotisation forfaitaire de 200€ pour ne pas devoir majorer les cotisations de nos adhérents (tarifs familles, prise en charge de 40 % de la cotisation des élèves en cours d'instruments grâce aux encadrants bénévoles,...).

En développement du rapport moral le responsable et le secrétaire rappellent la grande importance des bénévoles et leur adressent de vifs remerciements. Ils confirment par ailleurs leur inquiétude quant à l'avenir associatif en constatant que l'engagement bénévole régresse.

Rappel de l'historique de l'engagement de Lucien Royer pendant quatre décennies (principalement en qualité de président) qui est applaudi par tous les présents. Ce dernier, qui a été élevé au titre de membre d'honneur, remercie la salle et félicite les actuels responsables.

Fin de l'assemblée générale à 11h. 35

Le responsable légal



Cyril Goussakowsky

Secrétariat



Yvon Stubert

voir les pièces jointes dans les pages suivantes



ASSEMBLEE GENERALE du 26 novembre 2022 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

L'association Maison des Jeunes et de la Culture de Montbazin , régie par la loi du 1er juillet 1901 a été créée le 4 octobre 1947 et enregistrée au journal officiel de la République française le 16 octobre 1947 (numéro 2838). Après avoir été illuminée par des belles périodes et après avoir bravé bien des tempêtes et repoussé des assauts , elle a réussi à atteindre sa 75 ème année en cet automne 2022 . Vénérable association elle maintient le cap dans un monde tourmenté, préserve ses valeurs humanistes et universalistes dans une société fragmentée, promeut l'action collective dans un contexte d'individualisme galopant, garde résolument le sens de l'engagement désintéressé en privilégiant le bénévolat face à la marchandisation dominante du secteur associatif. Sommes-nous en phase avec l'évolution actuelle de la société ? Assurément non. Une association " loi 1901" se doit en effet d'être à but non lucratif, c'est-à dire à l'écart de la recherche du gain pour traduire ce dernier en bénéfices personnels sous différentes formes, fussent-elles légales. Or le secteur associatif, dans son ensemble, s'est peu à peu mué en un vaste réseau d'entreprises associatives .

Nous n'avons pas jugé utile de marquer cet anniversaire par l'organisation d'un évènement festif par souci d'économie , l'avenir s'annonçant plutôt incertain dans les contextes actuels. J'y reviendrai plus tard **X1** .

Mais cette personne morale dans un corps âgé reste cependant en forme et très jeune d'esprit comme le démontre la diversité des activités proposées et ce malgré une forte concurrence de tous les instants . Nous avons le souci constant de continuer à porter haut et fort les valeurs de l'éducation populaire , à savoir qu'une MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation, à la culture, aux sports, aux loisirs ... Mais PERMETTRE A TOUS signifie que nous déployons des efforts d'imagination afin de proposer des tarifs raisonnables à la portée du plus grand nombre . Nous devons en permanence maintenir une trésorerie positive et ce malgré les difficultés . En effet depuis deux ans notre effectif a fondu : en 2019-2020 , 222 ; en 2020-2021, 112, soit 50 % en moins ; en 2021-2022, 129).

Les activités de la saison dernière 2021-2022 .

SPORT :

- GYM BIEN ETRE : (pilates, yoga, feldenkreis, chiball, stretching, cardio abdo) 44 ,
- ENTRETIEN MUSCULAIRE : 4 ;
- SALLE REMISE en forme : 3 ; **X commentaire**
- RANDONEE : 25 ; **76**

MUSIQUE :

- GUITARE : 13 mineurs, 1 majeur ;
- PIANO : 4 mineurs, 1 majeur ;
- VIOLON : 6 ; (en partenariat avec "Una Storia")
- Montbazarband : 21 ; **46**

CULTUREL :

- ANGLAIS : 3 ;

LOISIR CREATIF :

- PATCHWORK : 4 ;

ANIMATEURS :

- BENEVOLES : 6 - orchestre, conversations anglaises et espagnoles, patchwork, randonné(e)

- REMUNERES (régime autoentrepreneur) : 4 - GYM, PIANO, GUITARE, ANGLAIS)

🌀 A NOTER que les 6 bénévoles permettent une économie de 10.000 euros par an (Calcul : sur la base de 20 euros de l'heure).

PROJETS D'ACTIVITE N'AYANT PAS ABOUTI :

-atelier jazz : coopération avec l'école de musique de Vic la Gardiole ;
-atelier chant choral et éveil musical pour les mineurs : n'ont pas abouti ;

-arts graphiques sous forme de stage , pas assez de candidats;

- chorale : coopération avec les " ans chanteurs" s'est soldé par un échec :

- informatique senior , plus d'animateur bénévole ;

- atelier fablab, plus d'animateur bénévole ;

- abandon " chouettes activités" , trop peu d'inscrits ;

- activités conversations anglaises et espagnoles non reprises , pas d'animateur.

EVENEMENTS MAJEURS de la saison :

- Anniversaire des 10 ans de la formation musicale le Montbazarband avec ses 21 musiciens, sous la baguette de Philippe BRAQUART , le 13 mai 2022 ; très grosse ambiance à la salle des fêtes. Succès , puisque la recette s'est élevée à 956,93 euros (après déductions de tous les frais liés à l'organisation d'un tel évènement) . Il faut d'ailleurs souligner l'engagement de tous les musiciens et leurs proches , Philippe, Tina, Thomas, Patrick, tant d'autres qui se sont investis pour la réussite de cette fête (matériel, installation, organisation et confection du repas chaud, buvette ...)et d'autres adhérents qui sont venus aider à l'entrée et au service (Gérard, Maryse, Cora, Brigitte, Francesca, Françoise, Sylvie , Jean Pierre,) . Nous les en remercions car c'est ainsi ensemble que nous réussissons, la solidarité .

- participation du Montbazarband au festival de Thau , par sa prestation à MEZE , avec un accueil chaleureux du public ;

-participation de la MJC au festival Brassens à l'automne dernier avec l'Aquarium café, pilote du projet et d'autres associations , par l'engagement du pôle musique et du Montbazarband;

- gala de violon de Violaine en la chapelle le 25 mai, un concert de qualité et un bel hommage rendu par ses élèves , preuve de la reconnaissance d'une année d'apprentissage.

- gala de guitare de Stéphane (02/6/2022), qui fut aussi un franc succès, là aussi un professeur qui fait le " plein" chaque saison et qui est récompensé par l'investissement de ses élèves lors de ce gala ;

- il n'y a pas eu de gala de piano (élèves pas motivés) ; un élève a cependant été associé au gala de ce prof dans un autre village.

- trek rando de fin de saison (4 jours autour du Canigou).

PROJETS ENVISAGES POUR CETTE NOUVELLE SAISON

- Dès le jour de la foire aux associations (04 septembre) nous avons dû dans l'urgence trouver un nouveau professeur de piano en la personne de Mme NATALE Magali , grâce à Violaine qui nous l'a recommandé. Ce nouveau professeur a redynamisé la section " piano" avec 9 inscrits (maximum pour cette section) - **DONNER**

EXPLICATIONS -

- la MJC va réaliser cette saison un projet de création d'un circuit de

visite historique (patrimoine) en partenariat avec le C.R.P.M. (centre de recherche sur la patrimoine montbazinois) et le forum, en collaboration avec la mairie , projet subventionné par le fond de développement de la vie associative (département et académie) - F.D.V.A. 2.-

- nous avons pu "relancer" les activités linguistiques de l'anglais et de l'espagnol, sous forme de salons de conversation , grâce à deux bénévoles Mme GUILLEMINOT pour l'anglais et Mme SANCHEZ pour l'espagnol, qui nous ont rejoint , merci Mesdames pour votre engagement ;

- l'informatique a également pu redémarrer sous la forme de deux stages fablab (robotique) les 26 octobre et 19 novembre, projets aboutis grâce à l'implication de Tina et de la Palanquée de Sète. , projet financé par la MJC à hauteur de 550 euros . Nous avons aussi bon espoir de relancer l'atelier informatique senior au début de l'an prochain . Nous avons déjà une salle dédiée et équipée .

- les projets solfège et éveil musical pour les enfants ne sont pas abandonnés, ils restent en attente.

- concert d'hiver du Montbazarband (samedi 4 février 2023)

- les traditionnels galas : violon, guitare et piano ;

- randonnée : évolue vers des sorties à THEME (musée du textile à la Bastide Rouairoux les 5 et 6 novembre , associé à la connaissance des champignons ; le trek 4 jours de fin de saison aura lieu en Lozère (**COMMENTAIRE**) ;

- entretien musculaire a été rétabli par l'installation d'un professionnel rémunéré qualifié , en parallèle avec la salle de remise en forme (*ce prof étant le référant de cette salle pour les conseils et l'utilisation es appareils*).

- compte tenu de la bonne santé financière de la MJC le CA a décidé de revaloriser le montant des prestations de service pour le piano et la guitare(30 euros l'heure).

- COMMUNICATION

Dans le domaine de la communication , afin de mieux promouvoir ses activités - SAVOIR FAIRE ET FAIRE SAVOIR - et pour tenir informés ses adhérents et les montbazinois , nous avons ouvert un site internet "<https://mjc-montbazin.blog4ever.com/> " et nous alimentons une page facebook dédiée à la MJC. Nous avons la chance d'avoir parmi nous une graphiste de talent qui confectionne nos affiches, Tina.

- la cooptation lors du CA du 14/9/2022 de deux nouveaux membres volontaires pour rejoindre l'équipe, DUMAS Maryse et JESPIERRE Valérie.

DIFFICULTES RENCONTREES :

- avec la fédération régionale des MJC par rapport au montant de la cotisation à verser (ils demandent 838 euros soit 6.50 euros par adhérent sur la base de juin 2022) Nous évoquerons ce point dans les questions diverses .

- genèse harcèlement banque postale et décision d'ouvrir un autre compte bancaire ;

- non enregistrement en Préfecture en 2018 ;

- d'autres attentes , techniques : fixation d'un nouvel écran (salle 2) , réparation de la porte de la salle de remis en forme (pour pouvoir installer une serrure à carte magnétique) ainsi que placement de la boîte aux lettres.

XI L'AVENIR INCERTAIN .

Pourquoi ? Et bien parce que malgré la "reprise" qui s'amorce (nous en sommes fin novembre à 150 adhérents) et que nous devons régler

les prestations des autoentrepreneurs (de novembre 22 à juin 23)
17700 euros ...

En outre, comme d'autres associations la MJC connaît une crise du bénévolat. En effet le conseil associatif choisi par vous s'érode au fil des années , fatigue , et ses membres aspirent aussi à d'autres activités tant professionnelles que privées. Nous avons donc des difficultés pour remplacer les personnes sortantes, et notamment les responsables légaux qui assument précisément les RESPONSABILITES . Ainsi STUBERT Yvon a quitté symboliquement cette fonction en fin de saison dernière, après avoir occupé tous les postes du bureau depuis 2004 (18 ans). Il a par son action permis la continuité de la MJC et reste non seulement au CA mais aussi au poste primordial du secrétariat. Merci Yvon pour ton implication et ton engagement de tous les instants au profit de la MJC.

Donc vous comprenez que si le conseil associatif ne s'étoffe plus, notamment par de nouveaux responsables légaux, trésoriers, secrétaires , la MJC risque de ne plus pouvoir fonctionner et est menacée d'extinction, et ce au préjudice de ses membres et de tous les citoyens. NOUS VOUS LANCONS DONC UN VIBRANT APPEL , n'ayez pas peur de nous rejoindre . L'action associative est enrichissante car elle contribue au maintien d'une société plus solidaire.

REMERCIEMENTS

Je rappelle que les locaux utilisés par notre association sont mis à notre disposition par la Mairie de Montbazin . Nous remercions donc la municipalité pour son soutien - subvention et prêt des locaux - ainsi que ses services administratifs et techniques pour leur concours tout au long de la saison.

Nous remercions aussi tous les acteurs qui permettent la bonne marche de l'association, les adhérents, les animateurs , les administrateurs et bien évidemment le public qui vient mettre de l'ambiance lors de nos manifestations mais surtout les bénévoles permanents qui encadrent le Montbazarband, le patchwork, les conversations anglaises et espagnoles, la randonnée et toutes les personnes qui sont venues nous aider.

Nous voulons aujourd'hui mettre à l'honneur un "ancien" qui a beaucoup oeuvré durant quatre décennies pour assurer la pérennité de la MJC, je nomme Lucien ROYER auquel le CA a accordé le titre de membre d'honneur .

Mesdames, Messieurs, je vous remercie .

le responsable légal C. GOUSSAKOWSKY




M.J.C. de Montbazin

21/11/2022

Compte de résultat du 01/09/2021 au 31/08/2022

Charges		Produits	
Achats association	-428,70	remboursement acompte	190,00 190,00
Achat équipements	-100,00	Revenus des activités courantes	17 084,00
Achats de logiciels	-85,00	cotisations et droit d'entrée (adhésion)	17 084,00
achats matériel activités	-101,97	REVENUS DIVERS	48,37 48,37
Fournitures de bureau	-34,09	Revenus exceptionnels	132,00
Fournitures diverses	-6,50	ABANDON REMBOURSEMENT COTISATION (crise sanitaire covid)	132,00
Fournitures informatiques	-81,00	Revenus financiers	53,36
fournitures protocole COVID	-20,14	Revenus de comptes d'épargne	53,36
Déplacements, missions et réceptions	-19,38 -338,07	SUBVENTIONS	1 000,00
Frais de pots (AG, ...)	-309,19	Mairie	1 000,00
Frais de restaurants	-9,50	TOTAL PRODUITS	18 507,73
Entretiens et réparations	-53,11		
Entretien et réparation des locaux	-53,11		
événement adhérent ou tiers	-3,00		
décès	-3,00		
Frais postaux et télécommunications	-193,37		
cotisation adispo banque postale gestion comptes	-78,72		
envois courrier	-27,84		
Frais d'internet	-86,81		
frais télétravail	-16,79 -16,79		
Impôts, taxes et droits	-323,37		
cotisation federation régionale mjc occitanie	-275,00		
Droits d'auteur et reproduction (SACEM)	-48,37		
Locations	-190,00		
Location de locaux	-190,00 <i>zando -</i>		
manifestation	956,93		
concert	956,93		
prestataires autoentrepreneurs	-17 104,00		
anglais	-189,00		
chibali feldenkreis yoga cardio pilates	-8 140,00		
guitare	-6 345,00		
piano	-2 430,00		
Primes d'assurance	-346,69		
Assurance responsabilité civile	-346,69		
rejet chèque	-130,00		
cotisation adhérent	-130,00		
remboursement ADHERENT	-90,00 -90,00		
TOTAL CHARGES	-18 260,17		

Résultat : 247,56 €



Cyril Goussakowsky, responsable légal



Yvon Stubert, secrétariat



M.J.C. DE MONTBAZIN budget 2022/2023
Assemblée Générale du 29 novembre 2022

RECETTES		DEPENSES	
		Totaux	
capitaux propres, fonds de roulement		projet asso/réserves	4 500,00
réserves, fonds asso.	17148,18	Achats asso	4 500,00
	0,00	entretien	
revenus divers	17 148,18	équipements	900,00
Rembours. trop versé	0,00	informatique	300,00
	0,00	bureau	100,00
revenus de gestion courante		musique	800,00
collecte quêtes	0,00	autres activités	413,00
sponsors	0,00	projet patrimoine FDVA2	1 250,00
	0,00		0,00
revenus des activités annexes			3 763,00
affiches pub	0,00	documentation	
locations	0,00	documentation	0,00
revenus activités	0,00	assurance	0,00
concerts	900,00		0,00
	0,00		0,00
revenus des activités courantes		déplacements, missions et réceptions	
adhésions+cotisations	11000,00	déplacements	0,00
	0,00	réceptions	310,00
revenus ventes			0,00
ventes	0,00		310,00
	0,00	Entretien et réparations	
revenus exceptionnels		locaux	0,00
autres rev. except.	0,00	matériels	100,00
dons et pourboires	0,00		0,00
vente matériels	0,00		100,00
	0,00	frais d'intervenants extérieurs	
	0,00	cachets	0,00
	0,00	honoraires	0,00
	0,00	prestations service	0,00
	0,00	projet La Palanquée	550,00
	0,00	projet patrimoine rova2	400,00
	0,00		0,00
revenus financiers			950,00
compte épargne	50,00	frais financiers	
placements	0,00	intérêts versés	0,00
	0,00	autres dettes	0,00
subventions		intérêts emprunts	0,00
région/département	0,00	reprise sur chèque	0,00
Projet patrimoine FDVA2	1650,00		0,00
mairie	1000,00		0,00
divers	0,00		0,00
	0,00	frais télécommunication	
	0,00	internet	0,00
	0,00	téléphone	0,00
	0,00	poste	50,00
	0,00	courrier	60,00
	0,00		110,00
	0,00	impôts taxes et droits	
	0,00	SACEM	100,00
	0,00	enregistrement et timbre	0,00
	0,00	cotisation fédé MJC	200,00
	0,00		0,00
	0,00		300,00
	0,00	Locations	
	0,00	logiciel comptabilité	100,00
	0,00		0,00
	0,00		100,00
	0,00	assurances	
	0,00	MAIF	362,00
	0,00		0,00
	0,00		362,00
	0,00	pub, relations publiques	
	0,00	pub.	0,00
	0,00	catalogues	0,00
	0,00	participation événements	0,00
	0,00		0,00
	0,00		0,00
	0,00	régularisations	
	0,00		0,00
	0,00	Services bancaires	
	0,00	envoi chèquiers	0,00
	0,00	tenue de compte	80,00
	0,00	autres opérations	50,00
	0,00		0,00
	0,00		130,00
	0,00	frais animateurs bénévoles	
	0,00		0,00
	0,00		0,00
	0,00	Manifestations	
	0,00	concerts	450,00
	0,00	galas	140,00
	0,00	visites	0,00
	0,00		0,00
	0,00		590,00
	0,00	prestataires A.E.	
	0,00	anglais	0,00
	0,00	ensemble gymnastique	0,00
	0,00	guitare	0,00
	0,00	piano	0,00
	0,00	ensemble	20 283,18
	0,00		0,00
	0,00		20 283,18
	0,00	Remboursements adhérents	
	0,00	rembours. exceptionnels	200,00
	0,00	divers	0,00
	0,00		0,00
	0,00		200,00
	0,00	retrait espèces	
	0,00	à préciser	0,00
	0,00		0,00
	0,00		0,00
	0,00	événement adhérents ou tiers	
	0,00	événement état civil	50,00
	0,00	autre événement (CA)	0,00
	0,00		0,00
	0,00		50,00
TOTAL RECETTES	31 748,18	TOTAL DEPENSES	31 748,18

VOTE

Unanimité

pour : contre :

abstentions :

signatures co-responsable légal et autre membre du C.A. (noms et fonction)

résultat : **Adopté**

Le responsable légal, Cyni Goussakovsky

secrétaire, Yvon Stuber



Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2022

Elections des membres du Conseil Associatif

Dispositions et procédure conformes aux statuts adoptés en Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2022

(Articles 12, 13, 14, 17)

Le Conseil Associatif est constitué de six à neuf membres.

Membres élus poursuivant statutairement leur mandat triennuel :

Cristine Azevedo Coste, Cyril Goussakowsky, Yvon Stubert.

Membres renouvelant statutairement leur candidature :

Patrick Arson, Philippe braquart, Jean-Pierre Chambert.

Membres cooptés en C.A. du 14 septembre 2022 et déposant une candidature :

Maryse Dumas, Valérie Lafont.

Autres candidatures :

0.

Vote

Les candidates et les candidats sont élus à l'unanimité.

Nouvelle constitution du Conseil Associatif (huit membres) :

Cristine Azevedo Coste, Cyril Goussakowsky, Yvon Stubert, Patrick Arson, Philippe braquart, Jean-Pierre Chambert, Maryse Dumas, Valérie Jespierre.

Etat civil et coordonnées des élus

- **Azevedo Christine** ; [Azevedo Christine ; 02/07/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; c.azevedo@montbazin.fr](#)
- **Goussakowsky Cyril** ; [Goussakowsky Cyril ; 01/03/1973 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; cyril.goussakowsky@montbazin.fr](#)
- **Stubert Yvon** ; [Stubert Yvon ; 01/03/1945 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; yvon.stubert@montbazin.fr](#)
- **Arson Patrick** ; [Arson Patrick ; 01/03/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; patrick.arson@montbazin.fr](#)
- **Braquart Philippe** ; [Braquart Philippe ; 01/03/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; philippe.braquart@montbazin.fr](#)
- **Chambert Jean-Pierre** ; [Chambert Jean-Pierre ; 01/03/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; jean-pierre.chambert@montbazin.fr](#)
- **Dumas Maryse** ; [Dumas Maryse ; 01/03/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; maryse.dumas@montbazin.fr](#)
- **Jespierres Valérie** ; [Jespierres Valérie ; 01/03/1974 ; 10 rue de la République ; 44100 Nantes ; France ; 02 51 82 22 22 ; valerie.jespierres@montbazin.fr](#)

Le responsable légal

Secrétariat

Cyril Goussakowsky

Yvon Stubert